

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES DÉLÉGUÉ·E·X·S DE LA FAE DU 5 JANVIER 2022

Depuis l'application Zoom

1. Formalités

Présences des associations : 6 associations d'étudiant·e·x·s.

Présence des délégué·e·x·s : 12 délégué·e·x·s

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Pas d'opposition active à l'adoption de l'ordre du jour.

2. Position de la FAE sur les examens de la session de janvier 2022

Noëlle Wilhelm (coprésidente) explique que la FAE a reçu plusieurs emails d'étudiant·e·x·s inquiet·ète·x·s par rapport au nombre de cas qui augmente et les répercussions sur la session d'examens. Les peurs qui sont ressorties de la situation sont le fait que des personnes positives viennent en examens et contaminent les autres ou alors d'être infecté et donc de manquer tout un semestre à cause de leur isolement ou d'une quarantaine. Il y a deux pétitions qui tournent dont une pétition a été faite pour demander les examens en ligne qui nous été demandé de relayer à la Direction avec une lettre. Pour l'instant nous n'avons rien fait. Le Bureau s'est mis d'accord pour écrire un mail pour demander à la Direction quelles mesures ont été prises en compte pour réaliser les exams en ligne. A part la faculté de droit il semble qu'il n'y a pas vraiment d'alternatives possibles. 3 solutions s'offrent à nous :

- Une session entièrement en ligne, mais à dix jours des examens on ne sait pas si c'est réaliste ou même possible ;
- Une session moitié en ligne moitié en présentielle, avec la possibilité d'un examen en ligne en cas de quarantaine. Mais il y a la question de l'équité par rapport aux personnes qui passent leur examen en présence et de comment définir les quarantaines (attestation, test positif, cas contact, etc.)
- Ou une Session de rattrapage au début du semestre suivant comme le propose l'EPFL.

Que voulons-nous demander à la Direction ? Nous aimerions avoir l'avis de tout le monde sur ce point important. Une déléguée Alice a écrit à la FAE disant qu'aucune action ne devrait être entreprise par la FAE pour que l'UNIL mettent les examens en ligne, jugeant qu'il est trop tard à moins de dix jours des examens et que cela poserait des problèmes d'équité (tricherie, fraude, précarité).

Léa Pacozzi (coprésidente) ajoute que du point de vue de l'AESP il n'y a rien à ajouter, l'association soutient une session à distance aux vues du nombre de cas Covid et du stress engendré par le risque d'être infecté. Ils·elles·x ont écrit à la faculté des SSP au sujet d'un passage de la session en ligne mais aucune information ne leur a été communiquée. La FAE a écrit à M. Zanetti, vice-recteur à l'enseignement M. De Perrot, secrétaire général et M. Herman, recteur pour leur témoigner de l'inquiétude des étudiant·e·x·s. La réponse de Zanetti était que le canton de Vaud rediscutait les modalités et le manque de communication venait du fait que la Direction n'était pas sûre des modalités exactes et si elles seraient encore d'actualité. Il faut discuter dans le contexte actuel sans prendre en compte le fait que le Canton peut tout faire changer. Selon M. Zanetti, toutes les facultés ont des alternatives mais ce n'est pas ce qui transparait des discussions avec vous et avec les membres du Bureau. La discussion est ouverte.

Lara Zender (AEL) explique qu'il y a eu une discussion à l'AEL, et la meilleure solution semble être une session de rattrapage au début du semestre prochain. C'est la solution qui évite le problème d'équité et le risque de perdre un semestre. La situation est exceptionnelle ce qui justifie une telle mesure. Si cette solution n'est pas disponible la seconde solution, moitié-moitié semble être la meilleure quitte à ce que les tests se

déroulent à livre ouvert. Cette solution est plus adaptée aux examens de lettre mais reste la plus équitable pour les questions de triche que la session en ligne peut amener. Cession en ligne semble improbable et ne ferait que rajouter du stress aux étudiant·e·x·s de voir les modalités changées.

Eliot Ben-Brahim (CHEC) explique que le comité a essayé de récolter un maximum d'info pour la faculté HEC. Un poll Instagram a révélé un 50/50 pour le choix d'avoir les examens en ligne. Dans ma classe, des changements de dernière minute ont été communiqués. Le décanat ne répond pas aux mails. En tant que faculté c'est très partagé, mais il semble être très peu réaliste de demander une session de 15 jours en présentielle car les tout le monde dit ouvertement ne pas vouloir se faire tester et venir même en cas de maladie. Le nouveau variant est plus contagieux donc 15 jours d'examens ne me semblent pas réaliste. Le comité souhaite demander à la FAE de se positionner pour un passage en ligne, même si ça reste partagé, et nous n'avons pas forcément parlé d'un rattrapage en début de semestre prochain mais ça semble difficile de demander ça aux professeur·e·x·s.

Dimitri Prod'hom (AEML) partage qu'il n'y a pas vraiment eu de discussion du côté de l'AEML. Pour rectifier le mail lu au début, ce n'est pas une question de vaccination mais une question de contagion. Les symptômes seront peut-être faibles mais les personnes ne se feront pas tester car elles ne veulent pas rater leurs examens. C'est un problème en termes de santé publique. Une solution alternative pour les personnes en ligne semble favorable.

Sophie (LAB) explique que le comité a des avis assez partagés mais il est sûr que ce n'est pas équitable d'accepter la solution « moitié-moitié » la meilleure solution semble de faire une session de rattrapage en février pour ceux qui ont eu le Covid. Mais le problème c'est qu'il n'y aura pas de pause entre les semestres et plus de travail pour les profs.

Astrid Baumgartner (AETSR) rapporte que l'AETSR est aussi très partagée. Changer les modalités semble très peu probable mais la solution d'un rattrapage en février semble bonne et permettre certains oraux par exemple à distance semble la solution la plus réaliste et la plus judicieuse. Le rattrapage est la solution qui nous plait le plus.

Cédric Buffat (AEML) ajoute que les situations seront gérées au cas par cas dans la faculté de médecine pour les quarantaine et isolement. C'est donc difficile à dire ce qui va se passer s'il y a en a beaucoup. Le comité est partagé entre la session en ligne ou le rattrapage. Si on a trop de symptômes la possibilité de rattrapage est plus utile. A titre personnel je pense qu'on doit mettre l'accent sur le rattrapage.

Léa Pacozzi (coprésidente) conclue en disant que la solution en ligne semble être la plus clivante alors que les deux autres pourraient être pas si mal même si les alternatives sont moins appréciées. Le but est de décider ce qu'on ne voudrait pas. On va donc voter une à une les solutions. Il faudrait qu'on se positionne sur la session en ligne et ensuite qu'on apporte à la Direction les deux autres solutions même si clairement il y a des avantages à l'un et l'autre. On va faire un vote pour la session en ligne pour savoir quelles solutions nous souhaitons proposer à la direction.

Vote : Pour que la FAE se positionne pour une session entièrement en ligne : **5 pour, 4 contre, 3 abstentions.** La FAE ne se positionne pas pour une session en ligne.

Léa Pacozzi (coprésidente) il faudrait évoquer le cas de l'EPFL et demander quelque chose de similaire ou alors dire qu'il faut absolument des alternatives obligatoires dans toutes les facultés pour les personnes qui sont en quarantaine ou en isolement.

Pedro Duarte (Bureau) exprime qu'on peut demander les examens en ligne et demander une session d'examens pour le semestre prochain. Il aimerait des explications sur ce vote. Ça semble difficile de ne pas avoir plus de cas après 15 jours d'examens. Demande des explications par rapport au contre

Sophie (LAB) a voté « abstention » par ce que les avis sont très partagés et qu'à 10 jours des examens ça semble difficile de demander une session en ligne pour des raisons d'organisation. Il faudrait demander des alternatives en lignes ou alors une session de rattrapage. Il ne faut pas exclure les examens en ligne.

Lara Zender (AEL) est d'avis que par rapport à une session en ligne, les gens ne se sont pas préparés pour ça et ça cause un stress plus grand. Les examens en ligne ne sont pas des examens normaux ça devrait un dernier recours. Les autres solutions semblent être plus réalistes avec si peu de délai. Il faut privilégier la santé mentale des étudiants.

Dimitri Prod'hom (AEML) demande à Lara par rapport au système d'examen en ligne qui est déjà rodé depuis l'année. C'est une problématique de faculté, mais ce n'est pas un si grand problème pour la faculté de médecine.

Astrid Baumgartner (AETSR) répond qu'un examen en présence se transforme en dissertation ou dossier à rendre avec toute la documentation et donc des recherches à la bibliothèque et ça change beaucoup la charge de travail les modalités changent beaucoup entre en ligne et en présentielle. Les examens de langue par exemple ne peuvent pas être passé en ligne.

Florine Cart (AEL) exprime le point de vue de Lettres et de géographie où c'est pareil. Les modalités sont plus des questions de développement et donc le timing semble trop court pour un changement de dernière minute. La préparation n'est pas pareille.

Dimitri Prod'hom (AEML) pose la question de si on devrait dans le mail à envoyer de demander la possibilité de laisser de la liberté aux facultés ?

Léa Pacozzi (coprésidente) explique que ça semble compliqué car si on demande une session de rattrapage en février, ça va déjà à l'encontre des règlements. Il faudrait que vous demandiez dans vos facultés. On devrait demander quelque chose pour tout le monde.

John Asaipillai (AEML) demande quand le Canton qui devrait communiquer sur sa décision de modalité à l'université.

Léa Pacozzi (coprésidente) répond que M. Zanetti nous a dit que ce serait d'ici 2-3 jours qu'on devrait avoir une réponse. Merci d'avoir pris le temps de répondre et de participer. Bonne chance pour vos examens et bonne année.

Fin à 17h39

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Léa Pacozzi (co-présidente), Noëlle Wilhelm (co-présidente), Loïc Pillard, Matthieu Gisler, Eleonora Shihai, Joaquín Mariné Piñero, Kawtar Stify, Ambre Ferrari, Pedro Duarte Baptista.

Secrétaire générale : Hannah Wonta (PV)

Secrétaire comptable : Meriem Ben Mustapha

Liste de présences

Associations représentatives

| Prénom | NOM | Faculté | Associations |
|---------|-------------|--------------|--------------|
| Dimitri | PROD'HOM | FBM-Médecine | AEML |
| John | ASAIPIILLAI | FBM-Médecine | AEML |
| Cédric | BUFFAT | FBM-Médecine | AEML |
| Sophie | | FBM-Biologie | LAB |
| | | FBM-Biologie | LAB |

| | | | |
|-----------|----------------------|--------------|------------|
| Lara | ZENDER | Lettres | AEL |
| Florine | CART | Lettres | AEL |
| Philippos | KOKKAS | Lettres | AEL |
| | | Lettres | AEL |
| Ève | MARSOT | FDCA – Droit | AEDL |
| | | FDCA – Droit | AEDL |
| | | FDCA – Droit | AEDL |
| | | FDCA – Crim. | AESC |
| Astrid | BAUMGARTNER | F TSR | AETSR |
| | | F TSR | AETSR |
| Eliot | BEN-BRAHIM ABIHSSIRA | HEC | Comité HEC |
| | | HEC | Comité HEC |
| | | HEC | Comité HEC |
| | | HEC | Comité HEC |
| | | HEC | Comité HEC |
| | | Géosciences | AEGE |
| | | Géosciences | AEGE |
| | | SSP | AESSP |
| | | SSP | AESSP |
| | | SSP | AESSP |
| | | SSP | AESSP |
| | | SSP | AESSP |

Délégués tirés au sort

| Prénom | NOM | Faculté | Présence |
|-----------|------------------|---------|----------|
| Dimitri | ROSSET | SSP | Absent |
| Benjamin | DUMAS | FDCA | Absent |
| Alice | TROCCON--HERBUTE | SSP | |
| Etienne | LE COUTOUR | | |
| Sarah | NOVET | FDCA | Présente |
| Sandra | TEIXEIRA ALVES | HEC | |
| Matthieu | CUÉNOUD | Lettres | Absent |
| Lou | DE BRUYCKER | FBM | |
| Aurélien | BAUD | SSP | |
| Esma | BOUDEMAGH | FBM | |
| Amélie | JEANNERET | FDCA | |
| Fanny | PERRUCHOUD | Lettres | Absent |
| Julie | CREVOISIER | FBM | Présente |
| Géraldine | RAIDY | HEC | Absent |

Invités